

Sujet : [INTERNET] enquête publique - ferme éolienne de St Hilaire du Maine.

De : Maël Rannou <maelrannou@

Date : 08/01/2019 18:14

Pour : pref-enquetes-publiques-environnement@mayenne.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

Cela fait plusieurs années que la ville de Saint-Hilaire se bat pour implanter un beau projet d'éolienne, condition de l'indépendance énergétique future et qui a le mérite d'avoir fortement associé citoyens et habitants, très majoritairement soutiens du projet. Originaire d'Ernée, ville proche de Saint-Hilaire, j'ai plusieurs fois pu échanger autour de ce projet avec des habitants, des élus ou des acteurs de l'association Vent citoyens.

Le projet a une forte utilité - de production d'énergie renouvelable bien sûr, mais aussi d'exemple, de pédagogie sur la production d'énergie et l'acceptabilité de l'éolien -, est soutenu localement et l'association vent citoyen constituée il y a plusieurs années dans le Nord Mayenne s'est portée volontaire pour devenir à terme acquéreur du parc. Un projet complexe mais qui permet d'associer tout le territoire (largement au-delà de la commune) et les élus locaux.

Alors que toutes les déclarations publiques vont dans le sens de l'importance de l'autonomie dans la production d'électricité, qui a ici l'intérêt d'être produite tout près des lieux de consommation, développer un parc sur des communes volontaires avec un processus de concertation aussi exemplaire ne peut qu'être encouragé.

Enfin, alors que l'état demande aux communes d'innover dans la création de nouvelles ressources, la vente de cette électricité semble suivre cette voie.

En espérant que cet **avis très favorable** recevra votre attention et que ce projet aussi nécessaire qu'intéressant pour l'avenir verra le jour je vous prie, monsieur le commissaire enquêteur, de recevoir l'expression de mes salutations sincères.

Maël Rannou